# VISCOSITY Tutela Hydraulic Fluid 46HV Zinc Free

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Hazardous Products Regulations (SOR/2015-17) / Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17)
Date d'émission: 01/03/2023 Version: 1.0

## RUBRIQUE 1: Identification

### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange

Nom : VISCOSITY Tutela Hydraulic Fluid 46HV Zinc Free

### 1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant.

Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Fournisseur

**Fournisseur**
Viscosity Oil Company
600 H Joliet Road
Willowbrook, IL 60527
T 630-850-4000 - F 630-850-4022

**Importateur**
Viscosity Oil Company
1918 Boul.Saint-Regis
Dorval, QC H9P 1H6 - Canada

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 424-9300
CHEMTREC (24 HOURS)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification GHS**

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

**Etiquetage GHS**

Étiquetage non applicable

### 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % (w/w) | Classification GHS US |
|---|---|---|---|
| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (DMSO extractables <3% (IP346)) | N° CAS: 64742-54-7 | 65 - 95 | Asp. Tox. 1, H304 |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) | N° CAS: 64742-55-8 | 1 - 5 | Asp. Tox. 1, H304 |

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été retenus en tant que secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau.

Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter des gants appropriés.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter des gants appropriés.

Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 8: équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : Oxydants forts.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Empêcher toute fuite ou déversement. Empêcher tout ruissellement d'eau contaminée.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

**Equipement de protection individuelle:**

Eviter toute exposition inutile.

| **Protection des mains:** |
|---|
| Porter des gants appropriés |

| **Protection oculaire:** |
|---|
| En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection. |

| **Protection des voies respiratoires:** |
|---|
| Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. NIOSH. Respirateur agréé. |

**Autres informations:**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|---|---|
| État physique | : | Liquide |
| Couleur | : | Aucune donnée disponible |
| Odeur | : | pétrole |
| Seuil olfactif | : | Aucune donnée disponible |
| pH | : | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : | Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : | 229 °C |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : | Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20°C | : | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : | 0,862 @15.6 °C |
| Solubilité | : | Aucune donnée disponible |
| Log Pow | : | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : | 48,5 mm²/s @40 °C (8.5 cSt @100 °C) |
| Viscosité, dynamique | : | Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : | Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : | Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Informations Complémentaires : Point d'écoulement: -54 °C

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives. hydrocarbures. Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

| Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) (64742-55-8) | |
|---|---|
| DL50 Orale rat | > 5000 mg/kg de poids corporel |
| DL50 Cutanée lapin | > 2000 mg/kg de poids corporel |
| CL50 Inhalation rat | > 10,5 mg/l/4h |

| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (DMSO extractables <3% (IP346)) (64742-54-7) | |
|---|---|
| DL50 Orale rat | > 15000 mg/kg Source: IUCLID |
| DL50 Cutanée lapin | > 5000 mg/kg Source: IUCLID |
| CL50 Inhalation rat | > 5,53 mg/l/4h |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé
Viscosité, cinématique : 48,5 mm²/s @40 °C (8.5 cSt @100 °C)
Voies d'exposition possibles : Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes/effets après inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) (64742-55-8) | |
|---|---|
| CL50 poisson 1 | > 100 mg/l |

| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (DMSO extractables <3% (IP346)) (64742-54-7) | |
|---|---|
| CL50 poisson 1 | > 5000 mg/l |
| EC50 crustacea | > 1000 mg/l Source: IUCLID |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| VISCOSITY Zinc Free 46HV | |
|---|---|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

| Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) (64742-55-8) | |
|---|---|
| Persistance et dégradabilité | Difficilement biodégradable. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (DMSO extractables <3% (IP346)) (64742-54-7) | |
|---|---|
| Log Pow | 3,9 – 6 Source: IUCLID |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Non applicable

TDG Désignation officielle de transport : Non applicable

Nom d'expédition (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**DOT**

Department of Transportation (DOT) des classes de danger : Non applicable

**TDG**

Classe (s) de danger pour le transport (TMD) : Non applicable

**IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

**IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**DOT**

Aucune donnée disponible

**TDG**

Aucune donnée disponible

**IMDG**

Aucune donnée disponible

**IATA**

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

| Produit(s) chimique(s) soumis à obligation de rapport suivant la Section 313 ou le Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) of 1986 and 40 CFR Part 372" :" | | |
|---|---|---|
| Methyl methacrylate | N° CAS 80-62-6 | 0,009 – 0,085% |

| **Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) (64742-55-8)** |
|---|
| Inscrit sur l'inventaire américain TSCA (Toxic Substances Control Act) |

### 15.2. Réglementations internationales

**CANADA**

| **Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) (64742-55-8)** |
|---|
| Inscrit sur la LIS canadienne (liste intérieure des substances) |

| **Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (DMSO extractables <3% (IP346)) (64742-54-7)** |
|---|
| Inscrit sur la LIS canadienne (liste intérieure des substances) |

**Réglementations UE**

| **Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) (64742-55-8)** |
|---|
| Inscrit dans l'inventaire CEE EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances) |

**Directives nationales**

| **Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (DMSO <3%) (64742-55-8)** |
|---|
| Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)<br>Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)<br>Inscrit sur NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)<br>Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical<br>Inscrit sur l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)<br>Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire<br>Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL) |

| **Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (DMSO extractables <3% (IP346)) (64742-54-7)** |
|---|
| Inscrit sur l'inventaire américain TSCA (Toxic Substances Control Act) - Statut: Actif<br>Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances) |

### 15.3. Réglementations des Etats - USA

⚠ **ATTENTION:** Ce produit peut vous exposer à Ethylbenzene, qui est réputé causer le cancer par l'État de Californie, et à Methanol, qui est connu pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction, dans l'État de Californie. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

| **Textes complet des phrases H** | |
|---|---|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

| **Indications de changement:** |
|---|
| Document original. |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit